



---

# communiqué

---

Date

Le 20 août 1986

NO 144

Pour publication

## IMPORTATIONS DE VOITURES JAPONAISES

L'honorable Pat Carney, ministre du Commerce extérieur, et l'honorable Michel Côté, ministre de l'Expansion industrielle régionale, ont annoncé aujourd'hui que le Canada et le Japon sont parvenus à un accord sur les importations de voitures japonaises pour l'exercice financier en cours.

L'accord a été conclu entre hauts responsables fédéraux et japonais à l'issue de discussions tenues à Victoria les 4 et 5 août. Celles-ci avaient été précédées d'entretiens à Tokyo, en mars et juin.

M<sup>me</sup> Carney a indiqué que les deux gouvernements se sont engagés à surveiller de près les ventes et les activités commerciales. Les autorités japonaises ont donné l'assurance que le marché canadien ne serait pas perturbé par les importations en provenance du Japon.

Le récent accord est analogue à celui intervenu l'an dernier entre les deux pays, a dit M<sup>me</sup> Carney. Cette entente avec le Japon vient souligner encore une fois la ferme détermination du gouvernement à assurer l'essor et la prospérité de l'industrie automobile au Canada, a-t-elle ajouté.

M. Côté a affirmé pour sa part que l'arrangement conclu répond à la nécessité de garantir la prévisibilité et la stabilité du marché canadien.

Au cours de l'exercice 1986-1987, les importations de voitures japonaises devraient représenter environ 21 % du marché canadien, soit à peu près le même niveau de pénétration qu'aux États-Unis.

.../2